

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

revue de Pr SSE



canton
de bâle



Art 12'81 17-22 juin 1981
à la Foire Suisse d'échantillons
Bâle

Cette année encore aura lieu du 17 au 22 juin 1981 le Salon international d'art du XX^e siècle — l'ART 12'81 étant la douzième édition de ce salon — dans le bâtiment à cour ronde de la Foire Suisse d'Echantillons à Bâle. Les deux premiers jours du salon tombent sur deux jours fériés, ce qui permettra à une partie des personnes qui s'intéressent à l'art classique, moderne et contemporain de s'y rendre plus facilement : en effet, le mercredi 17 juin est jour férié en République fédérale allemande, tandis que le 18 juin est la Fête-Dieu dans les régions catholiques. Aujourd'hui déjà, plus de 3 mois avant le

salon, le nombre et le genre des inscriptions démontrent l'intérêt que suscite ce salon chez les propriétaires et gérants des galeries internationales. De nombreux exposants ont exprimé le désir d'agrandir leur stand. Etant donné le grand nombre d'inscriptions pour ART 12'81, ce désir d'expansion, à quelques exceptions près, ne pourra guère être satisfait. Le rez-de-chaussée du bâtiment à cour ronde, dans lequel on trouve traditionnellement les grandes galeries avec une offre très riche et variée de « modernes classiques », est déjà tout occupé.

Au premier étage, dans la section « Nouvelles tendances », on enregistre également une plus forte demande de la part des galeries « progressistes » (de nouveau d'Italie surtout).

La situation sur le marché des devises est certainement en partie responsable de l'intérêt suscité. On notera avant tout que contrairement aux années passées, les taux de change élevés du dollar et de la livre anglaise par rapport au franc suisse faciliteront aux étrangers la participation et l'achat d'œuvres d'art.

On prépare la section « Perspective 81 », c'est-à-dire un département comprenant 16 surfaces d'exposition de même grandeur, que la Foire Suisse d'Echantillons met gratuitement à disposition de 16 jeunes artistes encore inconnus, et qui leur permettra de présenter un groupe de travail ou une installation en dehors de l'organisation régulière des galeries.

On prépare aussi l'exposition spéciale consacrée à un pays qui sera confiée cette année à des artistes d'Israël.

On prévoit une participation d'environ 270 exposants à l'ART 12'81.

Un journaliste bâlois devient chevalier de l'Ordre national du Mérite français

Le Consul général de France à Bâle, le comte Maurice de Saint-Mathieu a distingué un journaliste de la « Basler Zeitung », M. Gustav Adolf Wanner. En remerciement de sa contribution à la consolidation des liens culturels entre la Suisse et la France, il lui a été conféré le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite. Le recteur de l'université de Bâle, le professeur Frank Vischer et d'autres représentants des milieux universitaires assistaient à la cérémonie.

CIBA — GEIGY

à l'avant-garde du progrès

Société Anonyme
2-4, rue Lionel Terray
F-92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 749.02.02 +

CIBA-GEIGY S.A.,
CH-4002 Bâle

CIBA-GEIGY S.A.,
Usines de St-Fons
F-69190 St-Fons





canton de berne

Téléphoner avec une carte de crédit

Nouveauté aux P.T.T. : mise en service à titre expérimental de téléphones publics fonctionnant à l'aide de cartes de crédit baptisées phonocartes. Un appareil de ce type va être installé pour les journalistes au Palais fédéral. Les usagers pourront acheter des cartes d'une valeur de douze francs qui seront introduites à la place de monnaie dans l'automate. Un compteur indiquera continuellement au cours de la conversation quelle somme reste encore au crédit sur la carte.

Si cette nouveauté fait ses preuves, d'autres appareils du même type seront ensuite installés dans des hôtels et dans des cabines publiques. Mais vu les déprédations malignes dont les téléphones publics sont actuellement l'objet et le coût élevé du nouveau système, seuls les bureaux postaux où une surveillance peut être exercée en seront équipés.

Les P.T.T. précisent que ce système développé par la firme Sodeco (Landis et Gyr) devra être longuement testé avant que soit assuré un fonctionnement sûr. (A.T.S.)

L'agence télégraphique suisse a déménagé

Le 19 novembre, l'agence télégraphique suisse transmet ses informations depuis ses nouveaux bureaux.

La commutation des réseaux du simultané a lieu en début de matinée. C'est à partir de la Falkenplatz et non plus de la Schanzenstrasse, près de la gare, que les informations seront désormais transmises aux abonnés de l'A.T.S.

La rédaction centrale et les services techniques ont quitté les locaux où ils avaient « provisoirement » séjourné pendant une douzaine d'années, locaux devenus trop exigus pour accueillir les nouveaux moyens électroniques de transmission.

A la Fackenplatz, plus précisément au n° 7 de la Laenggassstrasse, quelque 500 mètres plus loin que les bureaux actuels, l'A.T.S. dispose d'un espace d'au moins 50 pour cent plus important. Les deux étages qu'elle a acquis lui ont permis de s'adapter aux besoins nouveaux. Les actionnaires de l'A.T.S., qui sont en grande partie ses abonnés, ont accepté de prévoir, il y a deux ans et demi, des investissements d'un montant de quelque 7 millions de francs.

Grâce à l'introduction des techniques nouvelles, il est possible d'accélérer considérablement la transmission des informations.

Dans le courant de 1981, la diffusion sera plus que quadruplée. De plus, il sera possible d'offrir des services sélectifs.

Le déménagement de l'A.T.S., qui occupe 150 collaborateurs, dont 60 journalistes, a duré trois jours. Les délais de construction du bâtiment et pour l'installation des nouvelles techniques ont été tenus. L'interruption du flux des informations internationales, nationales et régionales, que l'A.T.S. diffuse 24 heures sur 24, n'a duré que 20 minutes, 20 minutes nécessaires aux P.T.T. pour procéder à la commutation des réseaux.

canton de fribourg

On restaure le plus ancien édifice religieux de Fribourg.

D'importants travaux de restauration sont actuellement entrepris à l'église Notre-Dame des Cordeliers, à Fribourg, le plus ancien édifice religieux de la ville. Le début de la construction de cette église paraît en effet remonter à l'an 1202. La première étape des travaux qui s'est achevée à la mi-novembre a été présentée à la presse. Cette première étape consistait à reprendre en sous-œuvre l'extérieur du chœur qui menaçait de s'effondrer, à restaurer la sacristie qui date elle du 18^e siècle et qui possède un plafond en stuc style régence et enfin à aménager un cloître moderne qui recevra les toiles restaurées du peintre Maggenberg. Les travaux ont coûté quelque 2,5 millions de francs.

Deuxième étape qui devrait être achevée au mois de juin prochain : la réfection des parois latérales et du toit de la nef. Coût de l'opération : 1,6 million de francs. Enfin, comme l'a indiqué le supérieur du couvent des Cordeliers, le père Damien Mennemann, le souhait le plus cher des pères est de pouvoir à l'occasion du 800^e anniversaire de la naissance de St.-François, patron des franciscains — anniversaire qui sera célébré d'octobre 1981 à octobre 1982 — s'attaquer à la restauration à l'intérieur de l'église. Les travaux ont jusqu'ici été subventionnés à 45 pour cent par la Confédération — cette subvention pourrait tomber à 40,5 pour cent — 10 pour cent par le canton, le reste devant être supporté par les Cordeliers.

(A.T.S.)

Cavaliers randonneurs : Un rallye international aux fêtes de Fribourg.

L'association romande de tourisme équestre, qui compte plus de deux mille cavaliers randonneurs, a tenu sa 8^e assemblée générale à Yverdon, il y a quelques jours, sous la présidence de M. Albert Nicolet (Yverdon). Elle a relevé que l'année 1981 sera marquée d'une manière particulière par la célébration du 500^e anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération. Les 23 et 24 mai, un rallye international groupera quelque huit cents cavaliers randonneurs qui, venant de toute l'Europe, établiront un grand

bivouac aux portes de Fribourg. Il y aura un grand cortège aux flambeaux dans les rues de la ville le samedi soir, puis une fête folklorique le dimanche.

Cependant le grand souci des cavaliers randonneurs suisses est actuellement les nombreuses interdictions qui les empêchent de fréquenter le milieu naturel. Les abus doivent être sanctionnés, dit l'Association, mais il n'est pas nécessaire de pénaliser l'ensemble des pratiquants du sport équestre, qui s'est grandement démocratisé. L'Association, qui diffuse largement un code d'honneur demandant le respect de la nature, invite chaque cavalier à garder un contact agréable avec les paysans qui, il n'y a pas si longtemps, étaient eux aussi des cavaliers.

(A.T.S.)



canton des grisons

Disentis donnera un million de francs pour la restauration du cloître des Bénédictins

Les citoyens de la commune de Disentis, dans l'Oberland grison, ont approuvé par 554 voix contre 328 une contribution communale d'un million de francs à la restauration du cloître des Bénédictins, restauration qui devrait coûter en tout 12,3 millions de francs. La participation a été de 59 %. Les travaux comprendront notamment des fouilles archéologiques pour retrouver les premières fondations du cloître qui datent du VIII^e siècle. Il s'agit aussi de conserver et restaurer la crypte de Placidus. Ce dernier fut cofondateur du cloître avec Saint Sigisbert. Enfin, on prévoit encore des locaux pour une bibliothèque et des collections.

Pour des travaux d'importance historique et culturelle comme la rénovation du cloître de Disentis, une participation de finances publiques est prévue par la loi. La commune ayant maintenant accepté de payer sa part, le Gouvernement grison a l'intention de se tourner vers le grand Conseil en lui présentant un projet de contribution cantonale.

(A.T.S.)

Les mormons microfilm : Emoi aux Grisons

Emoi aux Grisons et ailleurs : des représentants de la communauté des mormons (« church of Jesus Christ of the latter — day saints ») sont actuellement en train de reproduire sur microfilms des documents conservés aux archives du canton, des communes et des paroisses pour les envoyer aux Etats-Unis. Les doubles de ces microfilms sont remis aux dépôts d'archives concernés.

Ces recherches, qui se poursuivent depuis plusieurs années déjà en Suisse, ont suscité une certaine émotion parce que leurs résultats serviraient à faire entrer à titre posthume

les « ancêtres » ainsi découverts et répertoriés dans l'église mormone. Cette affaire a retenu l'attention de la radio et de la télévision alémaniques, des journaux grisons ainsi que du « Tages Anzeiger » de Zurich, et la publicité ainsi obtenue par les recherches anthropologiques et théologiques des mormons a poussé le Gouvernement grison à les examiner à l'occasion de l'une de ses sessions.

Autres cantons mêmes recherches

Les archives d'autres cantons ont également été fouillées par les généalogistes de Salt Lake City, la « capitale des mormons » aux Etats-Unis. La majorité d'entre elles ont réservé un accueil positif à ces demandes d'enregistrement sur microfilms, notamment les deux Bâle, Saint-Gall et Zurich en Suisse alémanique, et la plupart des cantons romands, dont Genève, Vaud et Neuchâtel. Le canton de Berne par contre a refusé, « pour des motifs pieux » selon les déclarations faites à l'A.T.S., de même que le canton d'Uri.

Les églises divisées sur le sujet

Les églises suisses n'ont pas pris une position unifiée sur le sujet. L'évêché de Coire, par exemple, a interdit à ses ouailles la collaboration avec les mormons, mais sans que des considérations d'ordre religieux aient motivé cette décision de façon déterminante, selon un commentaire du « Neue Buendner Tagblatt ». L'évêque de Coire aurait affirmé que les documents des églises (de son diocèse) sont propriété exclusive de l'église catholique, et que celle-ci aurait elle-même envisagé de mettre ces documents sur microfilms, à disposition des intéressés. Au contraire, l'église catholique du canton du Tessin ne voit aucune objection à l'entreprise des mormons, et la Fédération des églises protestantes de la Suisse, contactée par l'A.T.S., a pour sa part fait savoir qu'elle ne pouvait édicter de prescriptions à ce sujet à l'intention de ses membres. La décision appartiendrait en l'occurrence aux responsables d'une paroisse, ainsi que, le cas échéant, aux communes. Le sentiment dominant reste toutefois que si la mise sur microfilms des données recherchées par les mormons n'est pas répréhensible, il faut respecter la sensibilité religieuse de la population.

Un sanctuaire de granit

Il y a plus de 40 ans que les mormons reproduisent des documents dans le monde entier. Ceux-ci sont conservés dans un « sanctuaire » souterrain sis dans une caverne des montagnes rocheuses, aux Etats-Unis et protégé par un toit de granit de près de 200 mètres d'épaisseur. Les microfilms où sont relevés les noms et prénoms des « ancêtres » sont extraits des fonds

d'archives familiales, paroissiales ou officielles, voire militaires. Les données récoltées ont été imprimées et la collection comprend actuellement plus de 4,5 millions de volumes, auxquels viennent s'ajouter chaque année près de 30 000 microfilms. (A.T.S.)

Des difficultés pour la ligne romanche

La « Lia rumantscha/Ligia romontscha », l'organisation faitière des associations culturelles et linguistiques rheto-romanches se trouve dans une situation difficile. Elle a fait état de ses problèmes dans une prise de position à la suite des propos critiques récemment émis par des membres du Gouvernement cantonal en raison de son déficit important.

D'une part, elle a le devoir de faire tout ce qui est en son possible pour soutenir la culture rheto-romanche dans des conditions toujours plus défavorables, et de l'autre elle doit compter avec une réduction des subventions fédérales, elles-mêmes basées sur des programmes et des estimations datant des années 1971 et 1972.

Le budget pour le programme 1981, qui sera un programme minimum, prévoit un déficit de 250 000 F. Cela inquiète et les responsables de la Ligue romanche et le Gouvernement des Grisons.

Les avis divergent cependant quant aux remèdes possibles. Les autorités exigent une modification de l'utilisation des fonds disponibles alors que les représentants de la Ligue romanche estiment que les programmes sont urgents et utiles et qu'il ne faut absolument pas les amputer mais au contraire veiller à les assurer par des rentrées de fonds supplémentaires.

Dans un village grison projet de tourisme à visage humain

Un village grison, Waltensburg, situé après Ilanz sur l'axe Coire-Oberalp Lukmanier, a décidé de prendre son destin touristique en main. Pour parer au manque de places de travail qui fait fuir la population, les habitants ont fondé, il y a trois ans, une corporation — Corporaziuml chigiosch — chargée de mettre sur pied une société coopérative. Cette dernière doit rassembler les fonds pour construire, en un premier temps, un hôtel pension de 80 lits, puis elle vise à faire restaurer les maisons désaffectées du village qui seront ensuite aussi mises à disposition des coopérateurs pour leur vacances. La coopérative a recueilli jusqu'à présent un peu plus de 200 000 F. Mais ont expliqué les responsables du projet au cours d'une conférence de presse tenue à Berne, il faudrait 450 000 F au minimum, — soit 30 % du capital nécessaire — pour faire démarrer les travaux. La construction de l'hôtel a été évaluée à 1 million et demi.

Les habitants de Waltensburg — ils sont 380 domiciliés dans ce village situé à 1050 m d'altitude — lancent un appel en faveur de leur projet touristique. Les coopérateurs donnent 1 200 F pour adhérer et ils ont ensuite le droit de passer 15 jours de vacances dans l'hôtel, et plus tard, dans les maisons rénovées, à des tarifs préférentiels. La forme de tourisme que souhaite la corporation est l'inverse de ce qu'on fait à Crans-Montana ou à Valbella, a souligné un responsable, M. Gallus Cadonau. On veut un tourisme à visage humain, fondé sur le contact personnel avec les habitants et ne portant aucune atteinte à l'environnement. Waltensburg — en romanche Vuorz — se prête aussi bien aux vacances hivernales qu'estivales. Si le projet devait échouer, le développement touristique pourrait bien être pris en charge par d'autres. Des Allemands avaient offert d'acheter tout le terrain à bâtir pour y installer un village touristique (50 maisons suédoises directement importées d'Allemagne). La forme de la coopérative devrait permettre aux coopérateurs et aux habitants du village de décider eux-mêmes du futur aménagement touristique. Les autorités fédérales, à Berne, sont favorables au projet, mais, au stade actuel aucune subvention n'a encore été octroyée. (A.T.S.)



Jura

La quatrième exposition de la peinture et de la sculpture aura lieu à Delémont

La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (SPSAS), organisera aux mois d'octobre et de novembre, à Delémont, la quatrième exposition de peinture et de sculpture.

Le président du comité d'organisation, M. Niki Piazzoli, qui préside également la Société a indiqué au cours d'une conférence de presse, que cette exposition ne pourrait se tenir, comme prévu à Berne, les autorités n'ayant pu mettre un local approprié à disposition. Les derniers pourparlers, avec la section jurassienne sont en cours et l'exposition pourra vraisemblablement se tenir dans les locaux du comptoir delémontain.

Les organisateurs comptent sur la participation d'environ 400 artistes, dont environ 20 % ne sont pas membres de la Société S.P.S.A.S. A l'encontre des expositions précédentes, la biennale de Delémont ne sera pas consacrée à un thème particulier et il n'y aura pas de jury. Les exposants seront choisis par chaque section. Les dépenses sont budgétées à 200 000 F et l'on prévoit des recettes de l'ordre de 100 000 F. Le déficit sera supporté comme précédemment, pour un tiers par la Confédération. Le canton est la municipalité qui abritent la manifestation prenant en charge le solde.

La S.P.S.A.S. a renoncé à organiser cette exposition à Berne, le Conseil exécutif de la ville ayant déclaré que ce ne serait possible qu'en 1982, et pour autant que des locaux soient disponibles. La section du Jura de la S.P.S.A.S. a alors proposé ses bons offices. (A.T.S.)

canton de lucerne

Théâtre

Pièce romande créée... à Lucerne

Début février a été créée au théâtre municipal de Lucerne « Swiss Timing », pièce de l'auteur neuchâtelois Jean-Claude Blanc qui n'a encore jamais été jouée dans sa version originale française.

La pièce, qui raconte l'histoire d'un apprenti horloger aux prises avec la société industrielle, a été adaptée en allemand et mise en scène par Jean-Paul Anderhub.

« Swiss Timing » est la première pièce de théâtre de Jean-Claude Blanc, qui est âgé de 34 ans et travaille actuellement au théâtre populaire romand. Elle a obtenu le second prix du concours d'auteurs des dix villes suisses. (A.T.S.)

Lucerne : un legs de deux millions de F pour le Musée des Transports

Le commerçant Philipp Keller, décédé en novembre dernier à l'âge de 85 ans à Saint-Niklausen dans le canton de Lucerne a légué sa fortune au Musée des Transports de Lucerne. Ce legs d'un montant dépassant les deux millions de francs inclut également des maquettes de bateaux et des livres d'une grande valeur. Il est destiné au financement de la halle consacrée à la navigation, aux téléphériques et au tourisme qui devrait s'ouvrir en 1984.

Philipp Keller, fils d'un consul de Suisse à Bahia au Brésil s'était établi à Saint-Niklausen dans les années quarante. Il a été pendant plus de 20 ans membre de direction de l'association du Musée des Transports auquel il avait déjà fait don d'une partie de sa collection de maquettes de bateaux en 1959. (A.T.S.)

canton de neuchâtel

Inauguration du nouveau musée d'Histoire naturelle de Neuchâtel

Les autorités de la ville de Neuchâtel ont inauguré les premières salles du nouveau musée d'Histoire naturelle dans l'ancien collège des Terreaux. Progressivement l'ensemble du bâtiment fera place au musée.

Celui-ci a quitté les rives du bord du lac en raison de l'exiguïté des locaux (il fallait les partager partiellement avec la bibliothèque, qui pourra maintenant s'agrandir, et avec le collège Numa-Droz) mais aussi en raison de

leur vétusté. Les nouvelles salles où il a été emménagé sont aptes à assurer une conservation digne de ce nom.

En effet, dans les anciens locaux, les dépouilles des animaux subissaient l'agression de la poussière et des microbes.

Le législatif de la ville avait voté en 1978 un crédit de 2,4 millions de francs pour la transformation de ce collège, lui aussi vétuste et progressivement abandonné par les élèves pour un autre bâtiment.

Cette inauguration fut également l'occasion de la passation des pouvoirs entre l'ancien conservateur, M. Archibald Quartier, et le nouveau, M. Christophe Dufour. Celui-ci entend développer l'étude des faunes régionales et promouvoir un véritable musée jurassien, ce que ne sont ni le musée de Bâle ni celui de Genève.

C'est la salle des mammifères qui a déjà pu être ouverte au public, dans une présentation moderne ne gênant pas la mise en valeur du milieu dans lequel vit l'animal. Restent à aménager les salles destinées aux oiseaux (qui seront ouvertes l'an prochain) et par la suite celles qui recevront les autres animaux ainsi que les minéraux. (A.T.S.)

Un Neuchâtelois nommé juriconsulte du Département fédéral des Affaires étrangères

Pour remplacer l'ambassadeur Rudolf Bindschedler au poste de juriconsulte du Département fédéral des Affaires étrangères, le Conseil fédéral a fait appel à un Neuchâtelois. Il s'agit de M. Jean-Philippe Monnier, qui est actuellement sous-directeur de la direction du droit international public au Département et professeur extraordinaire à l'université de Neuchâtel. M. Monnier, qui a 51 ans, a été autorisé à se prévaloir du titre personnel d'ambassadeur plénipotentiaire dans l'exercice de ses fonctions. La nomination de M. Monnier prend effet rétroactivement à partir du 1^{er} janvier dernier. Quant à l'ambassadeur Bindschedler, le Conseil fédéral lui a exprimé ses remerciements pour services rendus.

Pour succéder à M. Monnier au poste de sous-directeur de la direction du droit international public du Département fédéral des Affaires étrangères, le Conseil fédéral a désigné M. Mathias Charles Kraff, actuellement chef de section dans la même direction. Il a été autorisé à porter le titre de ministre dans l'exercice de ses fonctions.

Projet de construction d'un grand hôtel à Chaumont

La Société anonyme « Grand hôtel de Chaumont et Golf S.A. », qui possède un hôtel désaffecté depuis plusieurs années sur la montagne de Chaumont, au nord de Neuchâtel, envisage de le démolir pour en construire un nouveau. Cette société a reçu

l'accord de démolition de l'Etat. Le projet du nouvel hôtel va être mis à l'enquête publique incessamment.

Il s'agit d'un projet comprenant deux corps de bâtiment. Dans l'un serait l'hôtel proprement dit avec 65 chambres, six studios et sept appartements, ainsi que plusieurs salles pour des petits et moyens congrès et une piscine couverte et une sauna. Le deuxième bâtiment comprendrait 25 appartements de une à quatre pièces à vendre selon le système de propriété par étage. Ce deuxième corps servirait à rentabiliser l'hôtel proprement dit. Le projet complet est estimé à quelque 12 millions de francs. (A.T.S.)

Les plus beaux livres suisses primés

Le jury du concours des plus beaux livres suisses de l'année 1980 s'est réuni à Neuchâtel du 23 au 25 février 1981. Sur la base des 210 volumes présentés, le jury (composé de 15 spécialistes des arts graphiques) a retenu 34 livres aptes à mériter le titre de « plus beaux livres suisses 1980 ».

Ce concours a lieu annuellement. Il est patroné par le Département fédéral de l'intérieur, et plus précisément par l'Office de la culture. C'est en partie pour honorer le nouveau chef de cet office, M. Frédéric Dubois, Neuchâtelois, que le jury est venu siéger à Neuchâtel. Mais c'est également pour honorer la qualité neuchâteloise en matière d'arts graphiques et certaines personnalités comme feu Hermann Hauser, patron des Editions de la Baconnière.

Quelque 10 000 titres sont produits annuellement en Suisse, avec des apports variables de l'étranger en cours de fabrication. Pour pouvoir concourir, les livres doivent être essentiellement fabriqués en Suisse avec du matériel de base provenant du pays. Sur les 34 titres primés, 28 proviennent de Suisse allemande, 5 de la Suisse romande et 1 du Tessin. (A.T.S.)

Oecuménisme : démarche originale dans le canton de Neuchâtel

Une assemblée synodale œcuménique temporaire (A.S.O.T.) du canton de Neuchâtel s'est réunie à la Collégiale de Neuchâtel pour la cérémonie d'inauguration et les premiers travaux. Il s'agit d'une assemblée d'un peu plus de cinquante personnes venant des églises réformée évangélique, catholique romaine et catholique chrétienne neuchâteloises. But de leurs travaux : « mener une réflexion approfondie sur l'urgence de témoigner ensemble, aujourd'hui et dans ce canton, de l'évangile de Jésus-Christ, et sur les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir la collaboration des églises aux plans cantonal et paroissial ».

La séance d'ouverture comprenait des déclarations liminaires des responsables des égli-

ses concernées, soit le pasteur Michel de Montmollin, Président du Conseil synodal protestant, Mg Gabriel Bullet, évêque auxiliaire du diocèse catholique romain de Fribourg, auquel est rattaché le canton de Neuchâtel, et le curé Franz Ackermann, vicaire épiscopal de l'église catholique chrétienne. M. Charles Ummaj responsable de l'église mennonite de Bulles, église représentée à l'assemblée en tant qu'observatrice, a pris également la parole.

Cette assemblée synodale est constituée pour trois ans. Elle a été décidée en 1978 et préparée par un groupe de travail qui a établi six thèmes autour desquels s'articuleront les activités : vivre l'œcuménisme, l'engagement des chrétiens dans le monde, couple et famille, foyers mixtes, catéchèse et formation chrétienne, et enfin partage des biens. L'assemblée a désigné des conseils d'animation, lesquels susciteront des groupes de travail dans l'ensemble du canton qui, à leur tour, animeront des rassemblements œcuméniques sur les thèmes d'activité choisis.

(A.T.S.)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Prix parisien pour un poète romand

La maison de la poésie, à Paris, a décerné le prix Edgar Poe à Mme Anne Fontaine, pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix lui a été remis dans la capitale le 11 mars.

Poète romand vivant à Lausanne, Anne Fontaine a publié chez Grasset, dans les années 50, 10 ouvrages de poésie. On lui doit, plus récemment « A comme amour » (Marguerat) et « La petite seconde » (Editions de l'Aire, 1980).

(A.T.S.)

Prochaine fête de la tulipe à Morges

La 11^e « Fête de la tulipe » de Morges s'ouvrira le 15 avril prochain. Cette manifestation attire chaque année, au parc de l'indépendance, au bord du Léman, des dizaines de milliers de visiteurs venant admirer, pendant plusieurs semaines, les quelque 150 000 tulipes, narcisses, jonquilles, crocus, jacinthes et autres fleurs à bulbe. Les horticulteurs et paysagistes ont créé cette année des massifs originaux et les bulbiculteurs hollandais ont fait don de 6 000 nouveaux bulbes. Du 22 au 26 avril, une exposition annexe « Fantaisie florale » agrémentera les caves gothiques du château de Morges. Le 26 avril, le public pourra assister, au parc des sports, à l'envoi d'une montgolfière. La fête de la tulipe sera animée aussi par des productions musicales et chorales.

(A.T.S.)

Le Messager boiteux a eu 85 ans

M. Samuel Burnand, devenu en 1954 le Messager boiteux, célèbre dans toute la Suisse romande, a fêté à la Tour-de-Peilz son huitante-cinquième anniversaire. M. Burnand, qui a pris part aux fêtes des Vignerons de Vevey de 1955 et 1977 est né en effet le 26 février 1896 à Lausanne. Il devint un fervent marcheur, participant à de nombreuses épreuves, notamment en 1936, à la fameuse marche Paris-Strasbourg, où il parcourut 533 km en moins de quatre jours. Il a aussi pris part aux championnats suisses sur 50 km, ainsi qu'au tour pédestre du Léman.

Victime en 1941 d'un grave accident de travail qui nécessita l'amputation, quatre ans plus tard, de sa jambe droite, M. Burnand fit preuve d'un courage exemplaire recommandant à pratiquer la marche. Depuis lors, en fait depuis 1954, chaque automne, il parcourt toute la Suisse romande pour y vendre l'almanach du Messager boiteux.

(A.T.S.)

Mort de M. Marcel Bezençon

M. Marcel Bezençon, ancien directeur général de la Société suisse de Radiodiffusion et Télévision, qui avait créé l'Eurovision en 1948 est mort à Lausanne, dans sa septante-quatrième année.

Né à Orbe en 1907, licencié es lettres de l'université de Lausanne, Marcel Bezençon fut rédacteur à la « Feuille d'avis de Lausanne » jusqu'en 1939, année de sa nomination au poste de directeur de la radio romande (radio-Lausanne). Devenu directeur général de la S.S.R. en 1950, il la réorganisa profondément jusqu'à son départ en 1972. D'autre part, il dirigea longtemps la commission des programmes de l'Union européenne de radiodiffusion et télévision et fut président central, de celle-ci à partir de 1970 et jusqu'en 1973, année où la présidence d'honneur lui fut accordée. Le prince de Monaco lui décerna en 1974 une distinction personnelle pour sa contribution au développement de la télévision en Europe. Marcel Bezençon fut aussi président de la société anonyme suisse pour la publicité à la télévision, membre du conseil d'administration de l'agence télégraphique suisse (1963-1972) et, de 1945 à 1978, président de la société coopérative du théâtre municipal de Lausanne.

(A.T.S.)

Le Fonds fait front

Fonds de Solidarité
des Suisses de l'étranger
Gutenbergstr 6,
CH 3011 Berne

canton de zurich

Zurich : il est difficile de boire deux décis de vin romand

Le prix des vins romands est monté d'une manière telle, à la suite de la mauvaise récolte de l'an dernier, que les Zurichois s'émeuvent quand ils ont la chance de trouver des vins romands ouverts. Tel est l'avis du Président de la Société des restaurateurs de la ville et du district de Zurich, contenu dans les colonnes du « Tages Anzeiger ».

Les consommateurs zurichois sont déçus des producteurs tout en comprenant que ces derniers doivent faire face à des frais fixes considérables. On prenait volontiers 2 ou 3 décis en déjeunant, le soir plus volontiers une bouteille mais les producteurs cherchent à modifier les habitudes en n'offrant sur le marché que du vin bouché, dans certaines catégories. Le consommateur n'est pas dupe et le chiffre des négociants en vin pourrait s'en ressentir. On a quelquefois l'impression, poursuit le Président que les Alémaniques ne sont là que pour liquider les excédents. Les producteurs disposent à Berne du meilleur lobby qui soit. Les négociants en vin et les restaurateurs sont impuissants. Il est normal qu'un producteur profite des avantages qui résultent du marché actuel, précise le président qui n'admet cependant pas que depuis la fin du mois de novembre, les crus romands aient accusé une hausse de 10 à 15 % chaque mois. Si pour accompagner un lunch de 10 francs, le consommateur doit payer 8 francs, les trois décis de vin romand qu'il a décidé de s'offrir, les proportions ne sont plus respectées et les habitudes des Alémaniques, qui aiment les vins suisses, pourraient se modifier.

(A.T.S.)

Nouveau diplôme d'allemand commercial

A l'initiative de l'Association genevoise des écoles privées, la Chambre de commerce de Zurich a mis sur pied un nouveau diplôme d'allemand commercial pour francophones qui, désormais, donnera lieu chaque année à Genève à une session d'examen organisée conjointement par les Chambres de commerce de Zurich et de Genève.

Ce diplôme a été conçu à l'intention des francophones qui doivent faire preuve dans leur travail de bonnes connaissances d'allemand orientées vers la pratique. Il est destiné en premier lieu aux jeunes qui, au terme d'une formation commerciale, entament leur carrière professionnelle. Toutefois, aucune prescription relative à l'âge ou au type de formation n'est prévue : l'examen est donc également ouvert aux candidats plus âgés qui entendent perfectionner leurs connaissances.